

M. R. D., DE N.-D. DU MONT CARMEL a fait l'attestation suivante : " Mon enfant âgé de 12 ans, avait fréquemment des attaques d'épilepsie ; je promis à la bonne sainte Anne, que, si mon enfant pouvait guérir, je ferais pendant 10 ans le pèlerinage à son sanctuaire de Beaupré et que, à chaque fois, je lui donnerais la somme de 5 piastres. Depuis lors, c'est à-dire depuis 2 ans, mon enfant n'est plus retombé une seule fois."

M. L. L., DE GREENVILLE, N. H., malade depuis plus de 18 mois, et abandonné des médecins, nous dit : " Je n'ai pas cessé de demander ma guérison à sainte Anne. Cette bonne mère a eu pitié de moi dans un pèlerinage que j'ai fait à son sanctuaire, et je suis guéri. Merci à la bonne sainte Anne."

UNE DAME, HAVERHILL, MASS. E. U. " Depuis 18 ans, incapable même de rester assise, les médecins m'ont dit : " Nous ne pouvons rien pour vous." Mais, après avoir, au sanctuaire de Beaupré, communiqué, et vénéré la relique de la grande sainte Anne, je puis sans aucun appui faire deux fois le chemin de la croix. Je suis complètement guérie. Éternels remerciements à sainte Anne.

M. D. B., STANDON, QUÉ. Il y a 13 ans, sainte Anne m'a guéri d'une pleurésie violente. Quelques années plus tard, je ressentis à la poitrine de violentes douleurs qui, au mois d'avril dernier, m'obligèrent de prendre le lit. Je promis alors à sainte Anne de me rendre à son sanctuaire si elle me donnait assez de forces pour vaquer à mes occupations. Depuis lors, j'allai de mieux en mieux, et je suis tout à fait guéri. Gloire à sainte Anne !

XX., ST. BARNABÉ. Sainte Anne m'a guéri de la dyspepsie dont je souffrais depuis 3 ans, et elle m'a sauvé, sur promesse de faire un pèlerinage à son sanctuaire, d'un procès qui allait entraîner ma ruine et celle de ma famille. Reconnaissance à cette tendre mère.